

“

## Quels sont les documents à prévoir ?

”

### 1. Données personnelles

- Feuille reçue par l'administration fiscale contenant votre numéro de contribuable
- Nom, prénom et date de naissance des enfants du ménage
- Montant de votre loyer

### 2. Revenus et fortune du ménage

- Toute attestation de revenu (certificat de salaire, AVS/AI, rentes du 2<sup>e</sup> pilier, rentes du 3<sup>e</sup> pilier, pension alimentaire)
- Attestations annuelles des comptes bancaires et postaux
- Montant des allocations de logement et allocations pour enfant
- Attestations annuelles des titres et obligations
- Attestations de revenus et fortune provenant de l'immobilier

### 3. Déductions du ménage

- Certificat annuel des primes d'assurance maladie
- Montant annuel des frais médicaux
- Cotisations pour le 3<sup>e</sup> pilier, rachat éventuel du 2<sup>e</sup> pilier
- Montant annuel et justificatifs des frais liés à un handicap
- Montant annuel des frais de garde (crèche, maman de jour, parascolaire)
- Montant annuel d'éventuels frais professionnels exceptionnels
- Montant annuel des versements de pensions alimentaires
- Montant annuel et justificatifs de dettes
- Montant annuel d'éventuels dons, cotisations syndicales et versement à des partis politiques

Aestimare